



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

AQRP BAS-SAINT-LAURENT

Rapport du président 2019-2020

Introduction

Dans le présent rapport, vous trouverez un résumé des actions qu'a mené notre association dans la défense des droits des retraités, des actions de représentation avec des partenaires régionaux, des résultats du programme Bonne Route, de la situation financière de la région et des secteurs, le recrutement, un résumé des activités qui se sont déroulées dans chacun des secteurs et finalement un appui à tous les bénévoles impliqués dans la réussite de nos activités régionales et sectorielles.

Défense des droits des retraités

Au niveau de la défense des droits, le Conseil d'administration de l'AQRP a continué de poursuivre les actions jugées prioritaires dans ses orientations approuvées par les membres en assemblée générale. Ainsi, le document « *Pour un Québec digne de ses aînés* » élaboré conjointement avec d'autres organisations représentant les aînés, définissant les attentes majeures de ces derniers tant en santé qu'en d'autres domaines a servi de base à la mise en situation des aînés et de leurs besoins aux députés du nouveau parti au pouvoir, dont celui de Rivière-du-Loup-Témiscouata que nous avons pu rencontrer seulement en avril 2020 par le biais de son attaché politique. Ce

document fut suivi en avril 2019 par : *Appel à l'action, Plan d'action concerté sur le vieillissement de la population*, qui proposait aux nouveaux élus d'amorcer un large dialogue soutenu et ouvert amenant des solutions au défi du vieillissement de notre population.

De ce document, l'AQRP s'est empressé de défendre le droit à des soins et traitements adéquats aux personnes en institution, indiquer aux dirigeants le manque de ressources et de réagir suite à chaque situation où la dignité de ces personnes était en jeu.

Dans ce même document se trouvait le coût élevé des stationnements d'hôpitaux réduisant l'accès des aidants, souvent des parents, à leurs proches. Une entente diminuant ces coûts est intervenue et doit entrer en vigueur progressivement si ce n'est déjà fait en certains endroits. Sans cesse en avant, l'AQRP n'a cessé de revendiquer le droit des aînés d'améliorer l'ensemble des services dont ils ont besoin soit, l'ensemble des soins à domicile, la reconnaissance de la place des proches aidants dans le système de santé pour les aînés, des moyens de prévention en santé, la capacité du maintien des aînés dans un logement abordable pour ceux à faible revenu. Et l'AQRP continue de marteler sa demande d'États généraux afin d'analyser la situation des aînés au Québec et de dégager des solutions qui leur amélioreront la vie.

Pour maintenir le niveau de vie des retraités, l'AQRP a participé avec des représentants du Conseil du trésor à un comité traitant du problème du maintien du pouvoir d'achat, dont, l'indexation des retraites de 1989 à 2001. Aussi, l'association s'est impliquée dans deux dossiers touchant les employés municipaux, la loi 15, et les cadres retraités, loi 126. Ces deux lois viennent réduire la rente prévue par ces régimes qui seraient sous-capitalisés. Des montants équivalents ont été engagés dans chacun des dossiers, soit 50 000 \$. Celui des employés municipaux attend une décision et celui des cadres débute en procédures.

Finalement, notre région a proposé à l'AQRP, via son comité de défense des droits, d'analyser la possibilité d'entreprendre des démarches pour revoir les modalités de remboursement du coût des soins des traitements dispensés par des professionnels de la santé hors région lorsque ces soins sont obligatoires. (Voir proposition en annexe)

Représentation avec les partenaires régionaux

Rencontre de l'attaché politique du député Tardif à Rivière-du-Loup, Bernard et Jean-Guy

Information en santé par le CISSS, septembre, Jacques Lavoie et Danielle

MRC des Basques, *Cosmos*, qualité de vie des ruraux dans les Basques, octobre, Bernard

Table de concertation des aînés du BSL : délégué Yvan Lespérance, 6 CE, 7 CA,

Appui BSL, Journée inspiration, soutien aux proches aidants, novembre, Y. Lespérance

Nouveaux Horizons, Projet communautaire pour aînés, qualité de vie et vie active, Y. Lespérance,

Colloque bien vieillir dans Rimouski-Neigette initiative du député local, conjoint 50 ans +, octobre 2019, Y L'Espérance

Prix *Hommage aux aînés*, Table de concertation des aînés, prix aux aînés qui se sont distingués dans leur milieu, Y L'Espérance

Alliance Rimouski-Neigette, ateliers sur thèmes touchant les aînés, octobre, Y L'Espérance

Maintien de l'entente avec ADAUQAR pour des services de formation et de culture

Implications sociales

Afin de souligner la participation des aînés de l'AQRP de notre région à son développement social, il avait été suggéré de participer à une cause caritative. Pour la neuvième fois, les membres du KRTB ont remis à la Maison de fin de vie Desjardins du KRTB, un montant de 500 \$ provenant d'une contribution volontaire recueillie lors d'activités.

À Matane, chaque année, une participation à un tournoi de quilles permet de contribuer au financement des œuvres des Lions. Malheureusement, cette année, le tournoi a dû être annulé, COVID-19 oblige.

Bonne Route

En 2019-2020, une seule séance de formation a eu lieu à Rimouski. Elle a permis à 19 personnes de bénéficier des enseignements de Marcel Michaud.

Une séance était programmée à Rivière-du-Loup, mais n'a pu avoir lieu faute de participants.

Cependant, deux approches ont été faites auprès de groupes, une dans les Basques lors de ma participation à Cosmos. Un besoin de formation pour aider les aînés ruraux à conserver leur permis de conduire avait été identifié, mais aucun organisme ni municipalité n'a voulu prendre le relais pour l'organisation du recrutement. Aussi, j'ai fait une présentation des objectifs et du contenu du programme à un groupe d'infirmières et infirmiers retraités et tout a fonctionné, mais fut remis à cause de la COVID-19. Retour à l'automne.

Pour constituer des groupes présentement, il faut recruter à l'extérieur, car l'intérêt et la dispersion des membres ne le permettent plus si nous nous en tenons seulement à l'AQRP.

Situation financière

Comme nous l'a présenté notre grand argentier, M. Roy, les finances de la région se portent bien. Considérant que certaines dépenses ne se sont pas réalisées dû à la COVID-19, notre solde de fin d'année est de 3538 \$ pour le CR. Pour chacun des secteurs :

Membres collaborateurs/bénévoles

Nous nous devons de remercier ardemment tous et toutes les bénévoles qui nous supportent dans l'organisation et la marche des activités de la région, particulièrement ceux et celles qui dans leur secteur, contactent leurs confrères et consœurs pour les inviter à nos activités et réunions. À tous et toutes les membres des conseils de secteurs qui planifient et voient à la réalisation des activités, à ceux et celles qui recherchent des conférenciers de qualité, aux secrétaires qui maintiennent les listes à jour, procèdent à l'introduction des nouveaux membres et rédigent les comptes-rendus, aux trésoriers qui doivent rendre des comptes à la direction financière provinciale 4 fois par année pour ne signaler que ceux-là. À tous ceux et celles qui font des démarches auprès des restaurants et hôtels et à tous et toutes les autres que je pourrais oublier « **Les activités, c'est dans les secteurs qu'elles se passent.** »

Un merci spécial à tous les membres et à Solange, seule femme, du Conseil qui collabore à l'opérationnalisation des activités de l'AQRP régionale.

Yvan Lespérance, secrétaire reg, Rimouski-Métis

Jacques Lavoie, vice-président, responsable secteur KRTB

Émilien Roy, trésorier, responsable du secteur Rimouski-Métis

Solange Levesque, administratrice, site web, Rimouski-Métis

Ronald Jalbert, administrateur Rimouski-Métis, gestion des membres et des listes

Jean-Guy Charest, administrateur KRTB, V-P secteur KRTB

Marcel Hudon, administrateur et trésorier, secteur KRTB

Normand Bérubé, administrateur et responsable du secteur Matapédia-Matane

Et à tous les autres membres des conseils de secteur et à tous les bénévoles qui assurent la marche de nos activités

Merci à vous toutes et tous qui avez la fierté d'appartenir à une association qui a à cœur vos intérêts.

Bernard Cyr, Président régional, AQRP BSL

Le 17 avril 2020

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT AUX MALADES DEVANT ASSUMER DES DÉPENSES POUR VOIR UN SPÉCIALISTE OU RECEVOIR DES SOINS NON DISPONIBLES DANS LEUR RÉGION

CONSIDÉRANT la non-présence de médecins spécialistes dans plusieurs spécialités dans les centres hospitaliers régionaux ou CLSC;

CONSIDÉRANT que plusieurs services spécialisés ne sont pas accessibles ou disponibles dans les centres hospitaliers régionaux ou CLSC;

CONSIDÉRANT que la dernière transformation majeure du réseau de la santé (dite réforme Barrette) a eu comme conséquence de centraliser davantage les services;

CONSIDÉRANT qu'il serait normal que tous les citoyens du Québec aient une chance égale de recevoir les soins et services que leur état de santé requiert le plus près possible de leur lieu de résidence;

CONSIDÉRANT que l'absence de soins ou services près du domicile entraîne des dépenses majeures pour ceux qui doivent se déplacer en plus de causer un stress important;

CONSIDÉRANT que de telles situations obligent des personnes retraitées à déménager dans les grands centres pour être plus près des services de santé et avec comme conséquence de vider les régions de leur population;

CONSIDÉRANT que certaines personnes ne consultent pas ou ne se présentent pas pour recevoir les soins requis vu le manque d'argent **(**)** pour se déplacer;

POUR CES MOTIFS ET CONSIDÉRATIONS, nous demandons à notre association (AQRP) de faire les représentations auprès des instances gouvernementales du Québec afin que la directive régissant le remboursement des frais de déplacement pour recevoir des soins et services de santé soit révisée le plus rapidement possible afin de corriger l'injustice dont sont victimes les citoyens des régions, y incluant les personnes retraitées;

()** « Est-ce normal qu'un citoyen en région obligé de se déplacer pour consulter ou recevoir des soins soit remboursé au tarif de 0,13 \$ / km avec une franchise de 250 km?

Est-ce normal qu'un tel citoyen obligé de se déplacer soit remboursé à raison de 75 \$ / jour (incluant la nuitée et les 3 repas)?

Est-ce normal que l'accompagnateur reçoive un montant de 20 \$ pour les 3 repas et aucune allocation pour la chambre!!!! »

Adopté unanimement à la réunion des représentants de l'AQRP, région Bas-Saint-Laurent, tenue le 22 janvier 2020